

V. HURT & C. MASSART

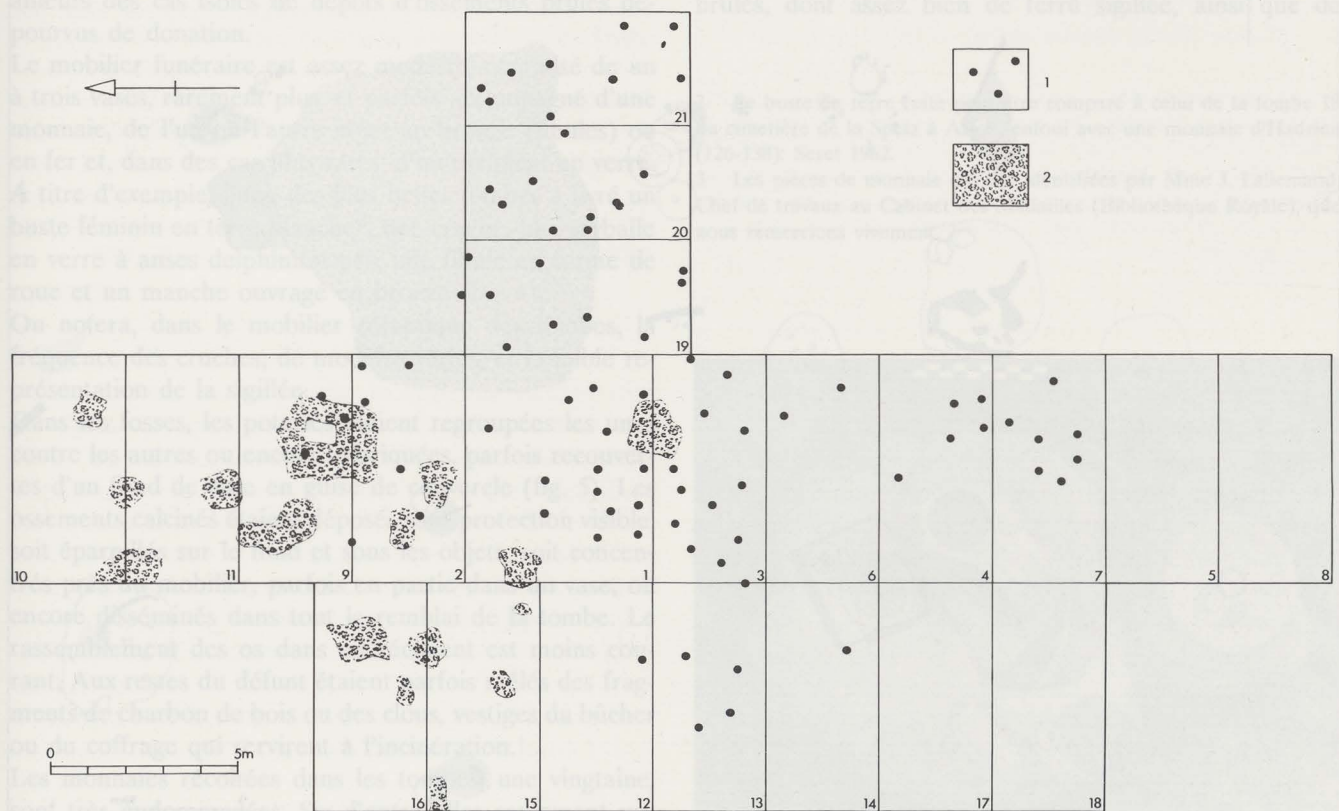
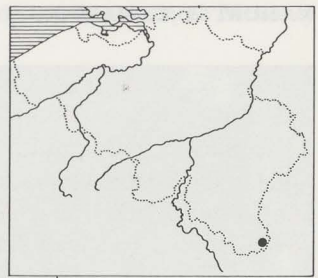
## Une nécropole romaine à Messancy

Rapport provisoire 1986

Alerté par le projet de construction de l'autoroute A28 qui reliera Arlon à Longwy, le Groupe de Recherches Aériennes du Sud Belge (G.R.A.S.B.) a effectué, le long de son tracé, une série de prospections. Parmi les sites visités, l'un d'eux se révéla être, d'après la nature des vestiges ramenés à la surface par les labours, une nécropole à incinération d'époque gallo-romaine. Elle se situe sur le territoire de la commune de Messancy, à l'emplacement

même du futur tronçon d'autoroute. Informé de la découverte par M. Guy Fairon du G.R.A.S.B., le Centre de Recherches Archéologiques en Ardenne et le Service national des Fouilles ont entamé le sauvetage du cimetière antique<sup>1</sup>. Une première campagne de fouilles s'y est

1 Fouilles réalisées grâce à la collaboration des Ministères de l'Emploi et du Travail et du Budget (T.C.T.), de l'Office national de l'Emploi et des propriétaires et locataires des terrains.



1 Plan général de la zone fouillée: 1: tombes; 2: poches de terre noirâtre.



2 Plan des fouilles dans les tranchées 1 et 3 avec situation des sépultures (1: céramique; 2: métal; 3: os; 4: verre; 5: pierre de sable) et des poches de terre noirâtre (6).

déroulée de mai à septembre 1986, couvrant une superficie de 390 m carrés (fig. 1).

La nécropole est implantée dans une région fortement romanisée, à proximité immédiate de la chaussée romaine Tongres-Arlon-Metz et à une petite dizaine de kilomètres au N.N.O. de la fortification du Titelberg.

Jusqu'à présent, quelque quatre-vingts structures identifiables à des tombes ont été explorées (fig. 2). Pour l'ensemble actuellement fouillé, la disposition des tombes ne trahit aucun ordre préétabli. Celles-ci étaient enfouies à une profondeur variant pour la plupart de 0,23 à 0,56 m. Les plus superficielles étaient endommagées par les charriages; en outre, d'autres avaient été complètement détruites, à en juger par les découvertes éparses de tessons de céramique dans la couche arable.

L'aire de sépulture consistait généralement en une simple fosse dont les contours, souvent imperceptibles, ne se décelaient qu'à de légères variations dans la coloration ou la consistance de la terre. Quand la délimitation était nette, les sépultures affectaient une forme circulaire à elliptique ou quadrangulaire. Quelques tombes étaient à *loculus*, avec les parois recouvertes par des dalles en pierre de sable; l'une d'elles avait même conservé en grande partie la dalle de couverture.

Un seul cas s'est rencontré de superposition de deux sépultures dont la plus ancienne, profonde de 0,70 m, était séparée de la tombe supérieure par 0,10 m de terre vierge de tout vestige. Si certaines tombes perturbées ne renfermaient plus que quelques tessons, on rencontre par ailleurs des cas isolés de dépôts d'ossements brûlés dépourvus de donation.

Le mobilier funéraire est assez modeste, composé de un à trois vases, rarement plus, et parfois accompagné d'une monnaie, de l'un ou l'autre objet en bronze (fibules) ou en fer et, dans des cas plus rares, d'un récipient en verre. A titre d'exemple, l'une des plus belles tombes a livré un buste féminin en terre blanche<sup>2</sup>, une cruche, une aryballe en verre à anses delphiniformes, une fibule en forme de roue et un manche ouvragé en bronze (fig. 4).

On notera, dans le mobilier céramique des tombes, la fréquence des cruches, de modèles variés, et la faible représentation de la sigillée.

Dans les fosses, les poteries étaient regroupées les unes contre les autres ou encore imbriquées, parfois recouvertes d'un fond de vase en guise de couvercle (fig. 5). Les ossements calcinés étaient déposés sans protection visible, soit éparpillés sur le fond et sous les objets, soit concentrés près du mobilier, parfois en partie dans un vase, ou encore disséminés dans tout le remblai de la tombe. Le rassemblement des os dans un récipient est moins courant. Aux restes du défunt étaient parfois mêlés des fragments de charbon de bois ou des clous, vestiges du bûcher ou du coffrage qui servirent à l'incinération.

Les monnaies récoltées dans les tombes, une vingtaine, sont très endommagées. Six d'entre elles seulement purent être identifiées<sup>3</sup>; il s'agit d'as frappés sous les règnes d'Auguste, de Claude et de Néron.

D'autres structures, confinées dans la partie nord-ouest de la zone fouillée, apparaissent comme de vastes poches



3 Tombe à loculus avec dépôt comportant une urne funéraire, une cruche et un petit bol.

de forme irrégulière (sans doute étalées par la charrue) dont la plus grande offrait une aire de 2,5 m carrés et la plus petite, de 0,08 m carré. Leur fond, généralement plat ou en cuvette, se situait entre 0,39 et 0,60 m de profondeur. Ces poches se caractérisent par un remblai de terre noirâtre, riche en charbon de bois. Elles contenaient quelques clous, des tessons de poteries généralement brûlés, dont assez bien de terre sigillée, ainsi que de

2 Le buste en terre cuite peut être comparé à celui de la tombe 18 du cimetière de la Spetz à Arlon, enfoui avec une monnaie d'Hadrien (126-138): Seret 1962.

3 Les pièces de monnaie ont été identifiées par Mme J. Lallemand, Chef de travaux au Cabinet des Médailles (Bibliothèque Royale), que nous remercions vivement.



4 Tombe à dépôt de quatre vases: la partie supérieure d'une cruche recouvre l'urne funéraire; à côté, un fond de vase est retourné sur un petit bol.



5 Tombe à buste féminin en terre cuite.

4 Au cimetière du Hunenknepchen à Sampont, les *ustrina* formaient des fosses peu profondes, beaucoup plus vastes qu'à Messancy. Ils étaient également cantonnés dans une même zone de la nécropole (Noël 1968, 18). H. Roosens 1954, 176, rapporte qu'il aurait existé au cimetière de Fouches "de grandes poches de terre noire, très compacte, de forme ovale, au sol durci" qui semblent bien s'identifier à un même type de structure.

petites esquilles disséminées d'os calcinés. Il semble que l'on soit là en présence des déblais des bûchers d'incinération<sup>4</sup>.

Plusieurs tranchées stériles bordant la zone des tombes situent la limite sud-ouest de la nécropole. Les prochaines campagnes de fouilles permettront de préciser l'étendue du cimetière. On peut d'ores et déjà établir des comparaisons avec d'autres nécropoles régionales telles que celles de Fouches, de Sampont et de Chantemelle, par la situation à proximité d'une chaussée antique et par les nombreuses similitudes dans l'aspect des tombes et les modes d'enfouissement.

Du point de vue chronologique, le mobilier découvert jusqu'à présent peut être attribué, sur base de la céramique et des monnaies, au 1er (et plus souvent à la seconde moitié du 1er siècle de notre ère) et au 2e siècle, datation qui pourra être affinée après complète restauration du matériel.

#### BIBLIOGRAPHIE

NOËL J. 1968: *La nécropole romaine du Hunenknepchen à Sampont (commune de Hachy)*, Archaeologia Belgica 106, Bruxelles, 1968.

ROOSENS H. 1954: Cimetière romain du Haut-Empire à Fouches (Hachy, Luxembourg), *Ann. de l'Inst. archéol. du Luxembourg* 85, 169-260.

SERET R. 1962: La nécropole de l'époque romaine à la Spetz, Arlon, *Ann. de l'Inst. archéol. du Luxembourg* 93, 9-68.